

Zeitschrift:	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber:	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band:	87 (1999)
Heft:	1436
Artikel:	Marche mondiale des femmes
Autor:	Moreau, Thérèse
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-281659

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marche mondiale des femmes

Les 2 et 3 octobre derniers, une cinquantaine de femmes venues de divers pays d'Europe se sont réunies dans les locaux Amazone appartenant au Ministère de l'égalité à Bruxelles. Il y avait là des représentantes de la Belgique, de Chypre, du Danemark, de la France, de l'Italie, de l'Espagne, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse. Et si l'on peut penser que les Autrichiennes étaient absentes pour cause d'élections nationales, l'absence des Allemandes et des Britanniques est plus difficile à comprendre. Par ailleurs, aucun

pays de l'ancien bloc de l'est n'était représenté alors que les thèmes de la marche sont critiques pour les femmes de nombreux pays. Mais la Belgique est loin de la Russie et les organisations de femmes sont pauvres pas seulement dans notre pays...

La Québécoise Lorraine Guay était là pour nous donner des nouvelles de l'organisation qui se fait à partir du Québec – on peut contacter le site www.ffq.qc.ca. Puis chaque pays a été présenté. Nous avons vu que la plupart des pays européens ne sont pas encore bien organisés. Et si les projets ne manquent pas, les coordinations



nationales manquent. Il est donc urgent de s'organiser car le projet européen actuel est très orienté vers l'Union et qu'il nous reste à rédiger une plate-forme européenne et nationale. Celles-ci reprennent les thèmes de la plate-forme mondiale. En Suisse, la coordination se réunira le 4 décembre à Berne pour voter la plate-forme. La participation d'une majorité de groupes suisses est primordiale car les représentantes à Bruxelles ont souhaité faire la conférence de presse et la manifestation du 8 mars dans un lieu symbolisant mieux l'Europe et les organisations internatio-

nales. Les représentantes suisses ont donc soutenu la proposition de les organiser à Genève, site de l'Organisation Mondiale du Commerce, sinon ce sera à Strasbourg.

L'idée de la Marche est de mobiliser toutes les femmes : vous, votre voisine, votre mère, votre sœur, votre cousine, votre amie... pour que le troisième millénaire soit enfin celui de l'égalité des sexes et de la non-discrimination. C'est donc à chacune d'entre nous de nous organiser pour que dans chaque ville, dans chaque village il y ait une marche.

Thérèse Moreau



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DE DROIT ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE en droit européen

CHARGE : Ce poste à charge complète comprend principalement des enseignements obligatoires de troisième cycle en droit européen (communautaire et non communautaire), destinés aux étudiants de l'institut européen de l'Université, et des enseignements à options (par ex. : le fédéralisme européen, la coopération régionale en Europe, etc.). Une participation au diplôme d'étude approfondie en droit européen et en droit international économique (Genève/Lausanne) pourrait également figurer au cahier des charges.

TITRE EXIGÉ : doctorat en droit ou titre jugé équivalent.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} avril 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 30 novembre 1999 au Doyen de la Faculté de droit, 102, boulevard Carl-Vogt, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La FACULTÉ DES LETTRES ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE

en histoire culturelle comparée de l'Europe
du XIX^e et XX^e siècles au Département
d'histoire générale

CHARGE : Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures hebdomadaires de cours et de séminaires; recherches dans le domaine de l'histoire culturelle comparée de l'Europe (XIX^e et XX^e siècles), direction de recherches. L'enseignement se donne en français.

TITRE EXIGÉ : doctorat ou titre jugé équivalent. Publications, expérience de l'enseignement universitaire.

ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} octobre 2000 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 1^{er} décembre 1999 au Doyen de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, 1211 Genève 4, Suisse, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.